



## COMTÉ DE SAGUENAY PROVINCE DE QUÉBEC

### RAPPORT DU MAIRE – novembre 2015

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Comme chaque année, je viens vous faire part des réalisations ainsi que d'un aperçu des résultats financiers pour l'année 2015

**Financièrement, l'année 2015 devrait, se terminer approximativement comme suit :**

Administration Générale	: 203 996\$	Amén.et Urbanisme	: 13 200\$
Sécurité Publique	: 46 978\$	Loisirs et Culture	: 62 545\$
Transport	: 189 722\$	Frais de financement	: 9 533\$
Hygiène du milieu	: 55 622\$	MRC	: 39 900\$

Les dépenses pour l'année 2015 devraient se chiffrer à : 621 496\$

Les revenus pour l'année 2015 devraient se chiffrer à : 550 415\$

Pour un déficit de fonctionnement annuel pour l'année 2015 de : (71 081\$)

Ce déficit est dû à un manque à gagner au niveau des redevances de la centrale, suite à un bris majeur, qui nous a privé de redevances de mars à aujourd'hui soit une perte de revenu de l'ordre de 100 000\$

Le maire a reçu un traitement de 7 200\$ en 2015 et les conseillers(ères) 2 400\$.

#### **Bilan des activités pour 2015**

##### **Voirie :**

- Entretien de base des rues municipales et de la machinerie
- Notre sableur, suite à une altération du châssis dû à l'usure et à la corrosion, n'a pas réussi l'inspection annuelle obligatoire pour tous nos véhicules lourds. Nous nous voyons donc, présentement dans l'obligation d'envisager le remplacement de celui-ci. Au moment d'écrire ces lignes, ce dossier est à l'étude.

##### **Hygiène du milieu :**

- Les travaux de mise aux normes du système d'aqueduc ont été réalisés, cependant la mise en route est retardée dû à un retard d'Hydro Québec à fournir le courant triphasé. La demande pour ces travaux a été présentée il y a maintenant plus de 24 mois, mais la politique d'Hydro Québec fait en sorte qu'ils attendent que les travaux soient commencés, le maître électricien engagé avant de venir vérifier sur place les travaux qui seront nécessaires. Donc, nous attendons après eux afin de pouvoir réaliser les tests et procéder à la mise en marche.

##### **Taxe d'aqueduc**

- Le montant de la taxe d'aqueduc, suite aux dépenses pour la mise aux normes de l'eau potable, ne sera connu que dans les premiers mois de 2016. Donc, sur le compte de taxes annuel, la taxe d'aqueduc, pour les gens desservis, ne sera pas majoré. Une taxation complémentaire sera expédiée en cours d'année, quand les coûts réels seront connus.

##### **Arréage de Taxes municipales**

- En appliquant sa politique de récupération de taxes municipale, le conseil a réussi à ramener les argents dues pour taxes municipales en arréages de :

Novembre 2013 75 656\$ à Novembre 2015 33 531\$

Donc, les sommes dues pour arréages de taxes ont été réduites de 42 125\$ sur 2 ans

##### **Centrale Hydro-électrique**

- Comme mentionné plus haut, la centrale a subi un bris majeur, qui provient d'un défaut de conception du fabricant soit Litostroj (Slovénie), nous devrions pouvoir remettre en route à la fin novembre. Cela nous a causé un manque à gagner de l'ordre de 100 000\$

##### **Source**

- Malheureusement, suite aux exigences du MDDLCC, la municipalité a dû prendre la difficile décision de procéder à la fermeture de la Source à Wallace. C'était une décision extrêmement pénible, mais absolument inévitable.

##### **Embellissement**

- En profitant de différentes subventions, la municipalité a pu procéder en 2015 à :
  - L'aménagement paysager des ilots
  - L'acquisition et l'installation de jardinières
  - L'acquisition et l'installation de 5 paniers à rebuts et de 5 paniers à recyclage installés sur le territoire

Suite au verso →

### **Agent de développement**

- Par le biais du Pacte Rural, un poste d'agent de développement a été créé pour une période de 52 semaines et celui-ci est comblé par Mme Mélissa Beauchesne.

### **CRIVFF**

- Encore par le biais de subventions obtenues, certains travaux ont pu être réalisés et certains équipements acquis pour un meilleur fonctionnement et un meilleur rendement du Musée Forestier. Parmi ces équipements et parmi les travaux réalisés nous retrouvons :

Équipement de cuisine  
Rénovations mineures  
Isolation  
Installation d'une fournaise à l'huile

### **Programme de subvention TECQ 2010-2013 / 2014-2017**

- Une nouvelle édition du programme de subvention TECQ est maintenant disponible.

Il fallait terminer et mettre à jour tous les éléments de la précédente édition avant de pouvoir se prévaloir de la nouvelle. Ceci est maintenant fait.

Donc, avant le 31 décembre la municipalité verra à adopter une programmation de travaux pour la TECQ 2014-2018. Cette subvention ne peut être affectée à n'importe lequel projet. Des critères spécifiques établissent la manière de disposer des sommes allouées. L'édition précédente de la TECQ devait et a été utilisée en grande partie pour la mise aux normes des installations d'eau potable. Maintenant, selon les critères gouvernementaux, c'est le dossier des eaux usées qui devra être priorisé, avec les argents de la TECQ. Le dossier des eaux usées, selon les directives gouvernementales doit être aux normes au plus tard le 31 décembre 2020.

La Municipalité adoptera donc sa programmation de travaux pour l'année 2016 en décembre prochain, en tenant compte des critères établis.

### **Service Incendie**

- Nous avons présentement 3 pompiers en formation pour le module "Pompier 1", la section 1 étant pratiquement terminée, ils entreprennent cet automne la section 2

### **Règlementation urbanisme**

- Afin de se conformer au nouveau schéma d'aménagement adopté par la MRC de Manicouagan, la Municipalité de Franquelin se devait de procéder à une refonte de sa réglementation d'urbanisme, ainsi que de son règlement de concordance. Pour ce faire une firme en urbanisme est nécessaire. Le contrat a été octroyé à Groupe Urbox, qui devrait livrer le tout au plus tard le 30 avril 2016.

### **Séances municipales**

- En 2015, à la demande des membres du conseil, des changements ont été apportés au déroulement de la séance mensuelle. Maintenant, la période de questions peut porter sur tout sujet d'intérêt municipal, même si celui-ci n'est pas à l'ordre du jour, de plus, les citoyens qui se présentent à la séance, reçoivent en même temps que l'ordre du jour de la séance, une copie de la liste des chèques et déboursés directs du mois visé.

### **École**

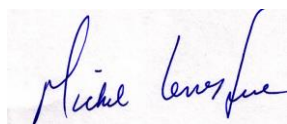
- Pour l'année scolaire en cours, l'école a été maintenue ouverte. Certaines politiques municipales et incitatifs ont été mis en place par le conseil afin de favoriser la fréquentation scolaire de l'école du village. De plus, les membres du conseil municipal ont obtenu une aide financière de 30 000\$ de M. Yvan Dupont, Prés.Dir.Général de Groupe AXOR et partenaire de la municipalité de Franquelin dans la Société d'Énergie Rivière Franquelin. Cette somme est exclusivement réservée au maintien de l'école Père Duclos pour l'année 2016-2017

### **Activités spéciales**

- En septembre s'est tenue une journée afin de promouvoir Franquelin et ses attraits auprès de familles intéressées à venir s'établir. Certains membres du conseil, ont participé bénévolement à la réalisation de cette journée, qui fut un succès!

En septembre aussi, se tenait une consultation publique sur l'avenir des bâtiments municipaux. Vous avez été plusieurs à être présents afin d'échanger sur le sujet et plusieurs ont par la suite fait parvenir le formulaire de commentaires qui a été acheminé aux citoyens. Nous vous remercions de votre implication et de votre intérêt et soyez assurés que nous tiendrons compte des opinions exprimés.

Amicalement,



Michel Levesque, maire